

Le Chasseur Sarthois

N° 63-b

Janvier 2023

Comme chaque année, ce magazine vous est offert gratuitement par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Sarthe.

LA LETTRE DE L'ADHÉRENT



Chers Amis,

Nous voici au milieu de la saison et j'espère que cela vous a procuré beaucoup de joie et que tous les efforts que vous avez effectués au cours de la dernière intersaison ont eu une juste récompense.

Il est temps, dès maintenant de préparer la prochaine. Vous trouverez dans cette lettre le planning des réunions de plan de chasse au cours desquelles nous ferons le point sur l'état du cheptel et de sa régulation.

Durant ces réunions, il vous sera également présenté le projet de financement du budget « dégâts ».

Il nous faut remercier le Président Macron d'avoir demandé au gouvernement de prendre en charge le surcoût des prix agricoles dû au contexte international. L'enveloppe financière dégagée sert à financer la différence entre les prix de la récolte 2022 et ceux de la récolte 2021.

Cependant il nous reste à financer les déficits des années antérieures. Jusqu'à présent, nous avons pu le faire en puisant dans nos réserves mais celles-ci ont des limites.

Nous vous proposons une contribution différenciée selon le montant de l'enveloppe financière de ce que nous avons versé dans votre secteur. Nous avons été soucieux de mettre en place le système le plus équitable possible et le plus léger pour nos portefeuilles.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AURA LIEU
LE SAMEDI 29 AVRIL 2023
À 9H AU PALAIS DES CONGRÈS DU MANS.**

Nous vous rappelons que la feuille de vote de l'Assemblée Générale est disponible auprès des techniciens ou sur notre site internet :

www.fdc-sarthe.com

Il est toujours désagréable d'annoncer une taxe supplémentaire mais c'est la seule solution, pour que nous puissions faire face à nos engagements.

Néanmoins que cela n'obscurcisse pas notre fin de saison. Une vie sans passion est une vie bien morne.

La passion a un prix, faisons-en sorte qu'il soit supportable. Le Conseil d'Administration s'associe à moi pour vous souhaiter à tous ainsi qu'à vos familles une bonne année 2023.

**Le Président de la Fédération Départementale
des Chasseurs de La Sarthe,**

Henri-Jacques de CAUMONT la FORCE

LE MOT DU TRÉSORIER



Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous vous avons présenté une situation financière avec un déficit conséquent. Ce dernier est imputable dans son intégralité à la facture que nous payons aux agriculteurs victimes de dégâts de sangliers et cervidés. Il est

à souligner que ce ne sont pas les surfaces à indemniser qui augmentent mais bien le prix des céréales qui ont fait gonfler la facture. Le prix des céréales et des pâtures que nous indemnisons est monté en flèche ces derniers mois. Le contexte mondial ne nous est pas favorable.

La situation pour l'année cynégétique 2021-2022 est encore plus inquiétante. Même si le bilan final n'est pas encore définitivement connu, les premiers éléments nous montrent que la situation financière de notre fédération devrait se dégrader de façon significative.

La FDC 72 n'a pas d'autres choix que de travailler sur une contribution territoriale après deux années passées sans y avoir recours. Ce sujet a déjà été évoqué lors de la dernière assemblée générale, et nous travaillons afin de trouver des solutions les plus équitables possible vis-à-vis de tous les chasseurs et de toutes les situations. Nous vous présenterons le fruit de notre réflexion lors de la prochaine assemblée générale.

Jérôme Bobet
Trésorier

RÉUNION TAXE À L'HECTARE

Toutes ces réunions sont prévues à 20h - AUCUNE CONVOCATION INDIVIDUELLE NE SERA ADRESSÉE

SECTEUR 3	Vendredi 13 janvier 2023	Salle des fêtes d'Yvré le Polin
SECTEUR 5	Vendredi 20 janvier 2023	Salle des fêtes de Montreuil le Chétif
SECTEUR 1	Vendredi 27 janvier 2023	Salle des fêtes de Marolles les Brault
SECTEUR 4	Vendredi 3 février 2023	Salle des fêtes de Poillé sur Vègre
SECTEUR 2	Vendredi 10 février 2023	Grande salle des fêtes de Tresson

NOTEZ SUR VOS AGENDAS LE PROGRAMME DES COMPTAGES PERDRIX ET FAISANS DES GIC PETIT GIBIER (SOUS RÉSERVE DE LA SITUATION SANITAIRE)

COMPTAGE PERDRIX

GIC de Conlie :

Le samedi 04 mars 2023, rendez-vous à 8h à TENNIE ou 8h30 à NEUVILLALAIS.
Contact Technique Mr Mickaël PATAULT - 06 82 31 05 49

GIC du Pays Bilurien :

Le samedi 11 mars 2023, rendez-vous à 8h30, 6 rue Claude Chappe à BOULOIRE. **Contact Technique Mr Michel VALLA - 06 87 04 14 62**

COMPTAGE FAISANS

En l'absence totale de participants au comptage ou avec un nombre de compteurs inférieur à celui exigé pour la surface de votre territoire, l'attribution sera réduite voire nulle. Renseignez-vous auprès de votre G.I.C.

GIC du Pays Bilurien :

Le mercredi 05 avril 2023, rendez-vous à 17h sur la place derrière le château de BOULOIRE, route de THORIGNE SUR DUE.
Contact Technique Mr Michel VALLA - 06 87 04 14 62

GIC de la Vallée de La Dême :

Le vendredi 07 avril 2023, rendez-vous à 17h30 à la cave de Monsieur Yves GORTEAU. **Contact Technique Mr Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13**

GIC du Rhonne :

Le vendredi 07 avril 2023, rendez-vous à 16h45,
1° rendez-vous place de la salle des fêtes ST MARS D'OUTILLE pour ST MARS D'OUTILLE ;
2° rendez-vous sur le parking rue de la salle des fêtes de TELOCHE pour BRETTE LES PINS, MULSANNE ET TELOCHE.
Contact Technique Mr Mickaël GUENOT - 06 82 00 08 57

GIC de Conlie :

Le vendredi 14 avril 2023 pour TENNIE, DOMFRONT EN CHAMPAGNE ET RUILLE EN CHAMPAGNE. Pour les informations complémentaires
Contact Technique Mr Mickaël PATAULT - 06 82 31 05 49

GIC de la Vallée du Loir :

Le vendredi 14 avril 2023 à 17h,
1° rendez-vous parking ancien Leclerc à CHATEAU DU LOIR pour CHATEAU, MONTABON ET VOUVRAY ;
2° rendez-vous place de la Mairie de DISSAY SOUS COUCILLON pour DISSAY, NOGENT ET SAINT PIERRE DE CHEVILLE ;
3° rendez-vous à l'atelier communal de CHENU pour CHENU et LA BRUERE SUR LE LOIR.
Contact Technique Mr Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13

GIC du Tusson et de la Vallée de La Braye :

Le vendredi 14 avril 2023, rendez-vous à 17h sur la Place de LA CHAPELLE GAUGAIN. **Contact Technique Mr Michel VALLA - 06 87 04 14 62 et Mr Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13**

GIC de la Gée :

Le vendredi 14 avril 2023, rendez-vous à 18h30 sur la place de la Mairie à VALLON SUR GEE. **Contact Technique : Mr Fabien GAUGIRAND - 06 82 03 53 26**

GIC de Bercé :

Le vendredi 14 et le samedi 15 avril 2023, rendez-vous à 16h30. Pour connaître les lieux de RV de chaque commune contactez Monsieur Mickaël GUEDET - 06 09 24 59 67. **Contact Technique Mr Mickaël GUENOT - 06 82 00 08 57 et Mr Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13**

GIC de La Ferté Bernard :

Le vendredi 14 avril et le samedi 15 avril 2023, rendez-vous à 15h30 Bâtiment Maurice LOISEAU, place du Cossec, LA FERTE BERNARD.
Contact Technique Mr Kévin PAIN - 06 82 44 54 25

GIC du Pôlinois :

Le vendredi 21 avril 2023, rendez-vous à 16h30 à la salle du mille-club à YVRE LE POLIN. **Contact Technique Mr Mickaël GUENOT - 06 82 00 08 57**

GIC de Montmirail :

Le vendredi 21 avril et le samedi 22 avril 2023, rendez-vous à 15h30, Bâtiment théâtral, parking derrière la Mairie à SAINT MAIXENT.
Contact Technique Mr Kévin PAIN - 06 82 44 54 25

GIC des Jasnieres :

Le vendredi 28 avril 2023, rendez-vous à 17h RV de chasse de L'AURIERE à RUILLE SUR LOIR.
Contact Technique Mr Cédric PROVOST - 06 88 31 48 13

LES DATES DE FERMETURE DE LA CHASSE AUX OISEAUX DE PASSAGE ET AU GIBIER D'EAU

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par le Ministère

FERMETURE DU 31 JANVIER

- **LES CANARDS DE SURFACE** : Canard colvert, Canard pilet, Canard siffleur, Canard souchet, Sarcelle d'été, Sarcelle d'hiver.
- **LES CANARDS PLONGEURS** : Fuligule milouin, Fuligule morillon, Nette rousse, Fuligule milouinan, Harelde de Miquelon, Macreuse noire, Macreuse brune, Eider à duvet, Garrot à œil d'or.
- **LES OIES** (cendrée, des moissons, rieuse).
- **LA BERNACHE DU CANADA*** : *Si vous avez prélevé des bernaches du Canada durant la saison, veuillez nous informer avant le 31 mars.
- **LES RALLIDES** : Foulque macroule, Poule d'eau, Râle d'eau.
- **L'ALOUETTE DES CHAMPS**
- **LES LIMICOLES** : Vanneau huppé, Bécassine des marais, Bécassine sourde, Barge rousse, Bécasseau maubèche, Chevalier aboyeur, Chevalier arlequin, Chevalier combattant, Chevalier gambette, Courlis corlieu, Huîtrier pie, Pluvier doré, Pluvier argenté.

FERMETURE DU 10 FÉVRIER

- **LES GRIVES** (litorne, mauvis, draine, musicienne) et
- **LE MERLE NOIR**
- **LES PIGEONS** (ramier, biset, colombin).

La chasse du pigeon ramier est autorisée du 11 au 20 février, à poste fixe matérialisé de main d'homme.

FERMETURE DU 20 FÉVRIER

- **LA BÉCASSE DES BOIS**
- **LA TOURTERELLE TURQUE**
- **LA CAILLE DES BLÉ**

• FOCUS SÉCURITÉ

La direction des tirs

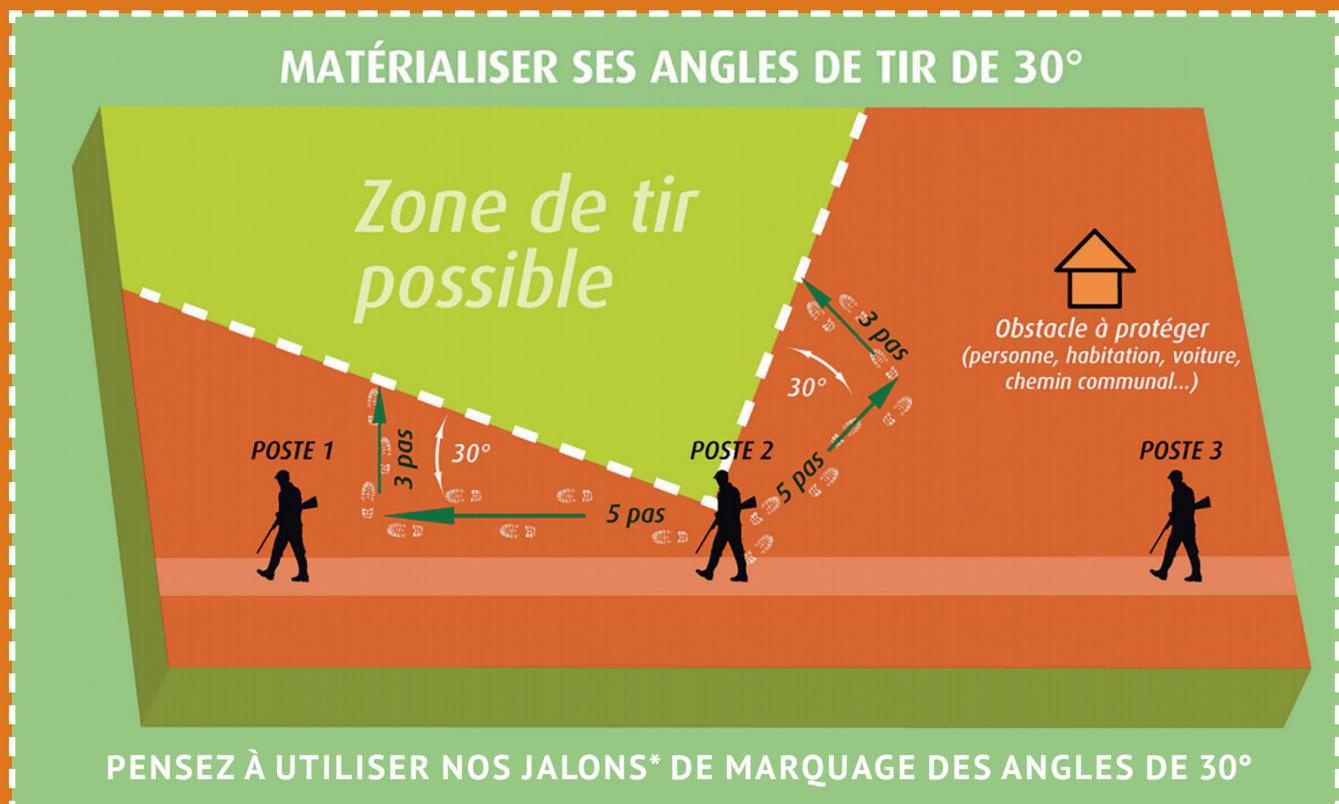
Il est interdit à toute personne de tirer dans la direction ou au-dessus :

- Des routes et chemins affectés à l'usage public,
- De bâtiment,
- habitation ou résidence mobile.

Le tir fichant

Tous les tirs à balles doivent impérativement être fichants et effectués à courte distance (assurant ainsi que la balle se fichera en terre). Il est conseillé d'utiliser des postes surélevés et les positions assises ou agenouillées sont à proscrire.

LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ



* En vente à la FDC 72.

Le dispositif fluo

Le port de façon visible d'un vêtement d'identification fluorescent (gilet, veste ou t-shirt) est obligatoire pour tous les participants (tireurs, rabatteurs, accompagnateurs...) à une chasse à tir.

Les angles de tir

En battue, dès leur arrivée, les chasseurs postés doivent repérer leurs voisins de poste et se signaler ensuite. Ce repérage va leur permettre de matérialiser l'angle de sécurité de 30°.

DATES DES FORMATIONS À VENIR À LA FDC 72

FORMATIONS DECENNALES

VENDREDI 20 Janvier 14h
VENDREDI 03 février 14h
VENDREDI 17 février 14h

ORGANISATEURS CHASSE

VENDREDI 19 Mai 9h
VENDREDI 16 Juin 9h

PLANNING DES RÉUNIONS

PLANNING DES RÉUNIONS DES SOUS-COMMISSIONS DE PLAN DE GESTION LIÈVRE 2023 A 20H30				
JOURS	DATES	CANTON	LIEU	SALLES
MARDI	09/05/2023	CHÂTEAU DU LOIR	BEAUMONT PIED DE BŒUF	SALLE DES FETES
MERCREDI	10/05/2023	LA FLECHE/PONTVALLAIN	MAREIL SUR LOIR	SALLE DES FETES
MERCREDI	10/05/2023	LE GRAND LUCE	MONTREUIL LE HENRI	SALLE DES FETES
MERCREDI	10/05/2023	SABLE SUR SARTHE	SABLE SUR SARTHE	SALLE JAUNE ANCIENNE ECOLE DE GASTINES 50 PERSON.
JEUDI	11/05/2023	LOUE/BRULON	MAREIL EN CHAMPAGNE	SALLE POLYVALENTE
MARDI	16/05/2023	LA CHARTRE SUR LE LOIR	RUILLE SUR LOIR	SALLE DU FOYER
LUNDI	15/05/2023	MAYET	SARCE	ESPACE DU MARRONNIER
MARDI	16/05/2023	MALICORNE	ARTHEZE	PETITE SALLE
MERCREDI	17/05/2023	BOULOIRE	TRESSON	SALLE DES ROSIERS
MERCREDI	17/05/2023	LA SUZE + LE MANS SUD + ALLONNES + PARIGNE L'EVEQUE CHALLES + ECOMMOY	VOIVRES	SALLE FEDERATION
MARDI	09/05/2023	BONNETABLE/TUFFE	TUFFE	SALLE MILO CLUB
MARDI	09/05/2023	LA FRESNAYE SUR CHEDOUET	CHASSE	SALLE DE L'AMITIE
MERCREDI	10/05/2023	FRESNAY	DOUILLET LE JOLY	SALLE POLYVALENTE
LUNDI	15/05/2023	BALLON/LE MANS NORD	LA BAZOGE	SALLE GEORGES SAND GRANDE SALLE
MARDI	16/05/2023	MONTFORT LE GESNOIS	LOMBRON	SALLE DES ASSOCIATIONS
MARDI	16/05/2023	SAINT PATERNE	CHERISAY	SALLE POLYVALENTE
MERCREDI	17/05/2023	VIBRAYE - ST-CALAIS	MAROLLES LES ST CALAIS	SALLE DES FETES
MERCREDI	17/05/2023	MAROLLES LES BRAULTS/MAMERS	MAMERS	SALLE DU CLOITRE
MARDI	23/05/2023	SILLE LE GUILLAUME	ROUEZ EN CHAMPAGNE	SALLE DES FETES
MERCREDI	24/05/2023	BEAUMONT SUR SARTHE	VIVOIN	SALLE DU 18 RUE DE MARESCHE

PLANNING DES RÉUNIONS DES SOUS-COMMISSIONS DE PLAN DE CHASSE 2023 - Grand Gibier			
JOURS	DATES	SECTEURS CONCERNES	LIEU DE LA REUNION
LUNDI	20-févr	17-18	SAINT PIERRE DE CHEVILLE - Salle Chevillaise
MARDI	21-févr	19-20-21	YVRE LE POLIN - Salle Annexe
MERCREDI	22-févr	24-27-28	AVOISE - Salle des Fêtes
JEUDI	23-févr	6-3-4-5	SAINT AUBIN DES COUDRAIS ou BEAUFAY - Salle Polyvalente
LUNDI	27-févr	12-13-14-8	BOULOIRE - voir Régis Pasquier - Salle des Fêtes
LUNDI	27-mars	29-30	CONLIE - Salle des Fêtes
MARDI	28-mars	31-32	MONT SAINT JEAN - Salle Polyvalente
VENDREDI	31-mars	1-2	LOUVIGNY - Salle Polyvalente
JEUDI	30-mars	10-22-23-25	VOIVRES - Fédération des Chasseurs
MERCREDI	29-mars	15-16	PRUILLE L'EGUILLE - Salle des Fêtes

PRÉPARATION DES RÉUNIONS AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION			
JOURS	DATES	SECTEURS CONCERNES	LIEU DE LA RÉUNION
LUNDI	20-févr	17-18	FDC - MATINÉE 9h
MARDI	21-févr	19-20-21	FDC - LA JOURNÉE 9h 14h
MERCREDI	22-févr	24-27-28	FDC - LA JOURNÉE 9h 14h
JEUDI	23-févr	6-3-4-5	FDC - LA MATINÉE 9h 14h
LUNDI	27-févr	12-13-14-8	FDC - LA JOURNÉE 9h 14h
LUNDI	27-mars	29-30	FDC - LA JOURNÉE 9h 14h
MARDI	28-mars	31-32	FDC - LA JOURNÉE 9h 14h
VENDREDI	31-mars	1-2	FDC-LA JOURNÉE 9h 14h
JEUDI	30-mars	10-22-23-25	FDC - LA JOURNÉE 9h 14h
MERCREDI	29-mars	15-16	FDC - LA JOURNÉE 9h 14h